

## Questions orales

## LE CANADIEN NATIONAL

L'ANNONCE DU PROLONGEMENT DES MISES À PIED—RECOURS  
À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Madame le Président, le CN a annoncé lundi qu'il prolongera jusqu'à dix semaines les mises à pied qu'il avait annoncées pour l'été, en plus de la période habituelle de fermeture pendant les mois d'été. Le parti progressiste conservateur devrait s'en réjouir puisque, depuis des années, il prétend que les sociétés de la Couronne comme le CN devraient se comporter comme n'importe quelle autre entreprise imprévoyante et âpre au gain. Il a trop bien réussi—et trop facilement, disons-le—à convaincre ses camarades libéraux. Je propose donc, appuyé par le député de Churchill (M. Murphy):

Que le ministre des Transports et le nouveau président du CN—qui, soit dit en passant, n'a fait aucune allusion au projet de prolongation des mises à pied dans ce qu'il a appelé son exposé franc et sans détours au comité des transports la semaine passée—reçoivent le trophée décerné annuellement par le parti conservateur à l'homme d'affaires le plus sans coeur, car ils ont suivi à la lettre les principes progressistes conservateurs relatifs au comportement des sociétés de la Couronne.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Français]

## LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

L'ÉVENTUELLE COALITION AVEC LE PARTI QUÉBÉCOIS—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Henri Tousignant (Témiscamingue):** Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question importante.

A la suite d'une réunion du Conseil national du Parti québécois tenue en fin de semaine dernière alors que le chef de cette formation déclarait à l'issue de ces assises ambiguës et controversées quant à son avenir sur la scène fédérale qu'il envisage une éventuelle coalition avec le parti progressiste conservateur, je propose, appuyé par le député de Beauce (M. Lapointe):

Que le chef du parti progressiste conservateur précise sa propre conception d'une éventuelle alliance avec un parti qui préconise l'indépendance, et qu'il nous fasse connaître sa position non équivoque dans les meilleurs délais.

**Mme le Président:** En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

• (1415)

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## LES FINANCES

## L'AVANT-PROJET DE LOI SUR LES MESURES FISCALES

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, je m'adresse au ministre des Finances. Étant donné qu'il a discuté avec les membres de son caucus pendant toute la matinée—chose curieuse, il ne porte aucune trace importante d'ecchymoses—et qu'il leur a confié ce qu'il en est au sujet des diverses déclarations qu'il entend faire, peut-il nous dire aujourd'hui quand il fera sa déclaration sur la situation économique et financière du pays, quand il prévoit déposer un avant-projet de loi sur les mesures fiscales découlant du budget et quand il a l'intention de communiquer à la Chambre une nouvelle évaluation du déficit budgétaire qui ne cesse de s'accroître?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je tiens à dire au député que même si comme membres du caucus nous avons parfois des divergences d'opinion, nous nous traitons les uns les autres avec respect. C'est une attitude que le caucus conservateur gagnerait à cultiver.

En réponse à une question du chef de l'opposition, j'ai déjà dit que je ferais une mise au point sur la situation financière et économique du pays à la Chambre des communes avant l'ajournement. Je n'ai pas fixé de date, mais en supposant que la Chambre ajourne aux environs de la fin de juin, je ferai une déclaration avant ce moment-là.

La même réponse vaut pour la question portant sur l'avant-projet concernant la loi de l'impôt sur le revenu. J'ai dit à un député de Vancouver qui m'a interrogé à ce sujet que je le déposerai à la Chambre avant l'ajournement pour les vacances d'été.

\* \* \*

## L'ÉCONOMIE

## LE COURS DU DOLLAR

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, le ministre se rend certainement compte que chaque journée de retard entraîne la chute du dollar à des niveaux records. Aujourd'hui, notre devise se transige à moins de 78c. américains. Tout fléchissement de la devise canadienne provoque la hausse des taux d'intérêt dans le pays. Le ministre le comprend assurément. Ne voit-il pas que chaque fois que le dollar se dévalue pour atteindre un niveau record, la crédibilité décline elle aussi à des niveaux records? Le ministre nous ferait-il savoir de façon un peu plus précise le moment auquel il compte faire ces déclarations, afin que les gens puissent dresser des plans et comprendre la situation à laquelle ils ont affaire?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, le député fait encore une fois preuve de grande naïveté en faisant le lien entre les hauts et les bas de la devise canadienne et la date à laquelle pourrait être présenté un exposé économique. A mon avis c'est une corrélation hors de l'ordinaire à faire.